



Probleme de distribution de courrier

Par **dimitrilebeau**, le **20/05/2011** à **12:02**

Bonjour,

cela fait maintenant 1 semaine que je n'ai pas de courrier (ni de pub) dans ma boîte aux lettres.

la poste m'avait écrit un courrier il y a 15 jours pour me demander de déplacer ma boîte aux lettres et de la mettre à l'entrée de l'impasse. je ne l'ai pas fait car ma boîte aux lettres est encastrée dans mon mur de clôture et elle se trouve à 20 mètres de l'entrée de l'impasse et j'aimerais savoir si le facteur a le droit de ne pas distribuer mon courrier ? je sens comme de la mauvaise volonté de la part du service de la poste, c'est énervant !

quel est la législation en matière de distribution de courrier ?

merci d'avance de vos réponses

bonne journée à tous !